



[www.marius-formation.com](http://www.marius-formation.com)

## PROGRAMME DE FORMATION PERMIS AM

### OBJECTIF GENERAL

L'**objectif** visé est d'améliorer la sécurité en apportant une expérience approfondie de la conduite et en permettant, avec l'obtention du permis, de conduire des cyclomoteurs d'une cylindrée de 50 cm<sup>3</sup> maximum (moteur à combustion interne) ou d'une puissance maximale de 4 kW (autres motorisations).

### OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

Validation des compétences requises au permis de conduire de la catégorie AM

### PRE REQUIS

- ✓ Etre âgé de 14 ans minimum
- ✓ Avoir l'ASSR ou l'ASR ou un permis
- ✓ Autorisation parentale pour les mineurs

### PROGRAMME DE FORMATION

L'enseignant de la conduite et de la sécurité routière adapte les contenus de la formation à l'option choisie par l'élève : cyclomoteur ou quadricycle léger à moteur.

Cette formation s'organise autour des trois types d'enseignement suivants :

- ✓ formation pratique hors circulation ;
- ✓ formation pratique en circulation ;
- ✓ sensibilisation aux risques.

Séquence 1 : formation pratique hors circulation  
(durée : 2 heures)

Elle doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- ✓ les équipements indispensables à la conduite d'un cyclomoteur — leurs rôles ;
- ✓ la connaissance des principaux organes du véhicule (cyclomoteur ou quadricycle).  
Savoir effectuer les contrôles indispensables du véhicule pour l'entretien et le maintien de la sécurité ;
- ✓ la maîtrise technique du véhicule hors circulation.

## 1. Les équipements — Leurs rôles

Le port obligatoire du casque. Son rôle : protection en cas de chutes et de chocs. Le choix d'un casque adapté. L'utilisation, le réglage et l'entretien du casque.

Le port obligatoire de la ceinture de sécurité. Son rôle en cas de chocs.

Les vêtements adaptés : combinaison ou blouson en cuir ou veste épaisse, pantalons épais, bottes ou chaussures fermées et montantes, gants. Leurs rôles : protection en cas d'intempéries, de chutes (brûlures) et détectabilité de jour et de nuit.

## 2. La découverte des principaux organes du véhicule

- ✓ Les contrôles indispensables à l'entretien et au maintien de la sécurité
- ✓ Le tableau de bord : compteurs, voyants, témoins.
- ✓ L'éclairage : savoir vérifier la propreté et le fonctionnement des feux avant chaque départ. Savoir régler la hauteur du projecteur.
- ✓ Les freins : en fonction du type de freins, à tambour ou à disque, savoir contrôler l'usure éventuelle, régler le câble ou contrôler le niveau de liquide de freins.
- ✓ Les pneumatiques : contrôle de la pression et des flancs du pneumatique.
- ✓ La chaîne : savoir vérifier la tension et le graissage.
- ✓ L'huile moteur : connaître l'emplacement, savoir vérifier le niveau et rajouter de l'huile si nécessaire.
- ✓ Batterie : savoir la brancher et connaître les dangers inhérents aux véhicules électriques.
- ✓ Le carburant : connaître l'emplacement et savoir vérifier le niveau.
- ✓ La présignalisation en cas de panne.

## 3. La maîtrise du véhicule hors circulation

- ✓ La position de conduite (bras, dos, jambes, pieds et mains)
- ✓ Le réglage du/des rétroviseur(s).
- ✓ Pour le quadricycle : réglage du siège, du volant et des rétroviseurs.
- ✓ La mise en marche, le démarrage et l'arrêt du véhicule.
- ✓ Pour les cyclomoteurs : le maintien de l'équilibre et de la stabilité en ligne droite (exercices sans et avec passager).
- ✓ Le ralentissement, le freinage et l'immobilisation du véhicule
- ✓ Pour les cyclomoteurs, le maintien de l'équilibre et de la stabilité.
- ✓ Tourner à droite et à gauche, réalisation de virages et demi-tours (importance du regard).
- ✓ Pour les cyclomoteurs, exercices sans et avec passager. Maintien de la stabilité.
- ✓ Réaliser des manœuvres de freinage et d'évitement.

Séquences 2 et 4 : formation pratique en circulation  
(durée : 4 heures de conduite effective par élève)

Pour chacune des compétences à développer, le formateur devra insister sur l'importance :

- ✓ de l'utilité et du respect de la règle ;
- ✓ de la prise d'information, de la communication et du partage de la route avec les autres usagers ;
- ✓ des facteurs et de la prise de conscience des risques.

Le module en circulation doit permettre l'acquisition des connaissances et compétences suivantes :

- ✓ Démarrer le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation :
  - ✓ s'insérer en sécurité dans la circulation ;
  - ✓ prendre en compte la vitesse des autres véhicules et s'assurer d'être bien vu.
  - ✓ Ralentir et immobiliser le cyclomoteur ou le quadricycle léger à moteur qu'il soit déjà ou non dans la circulation ou pour la quitter :
  - ✓ freinage et, pour le cyclomoteur, maintien de la stabilité ;
  - ✓ arrêt et départ en circulation (feux, stop...) ;
  - ✓ ralentir pour quitter la circulation et s'arrêter.
  - ✓ Rechercher les indices utiles : signalisation, clignotants, trajectoire, regard des autres usagers.
  - ✓ Adapter l'allure en fonction de ses capacités, des possibilités du véhicule, de la signalisation, de la réglementation et des situations rencontrées (autres usagers, configuration des lieux, visibilité...).
  - ✓ Apprécier et maintenir les distances de sécurité latérales et longitudinales en toutes circonstances.
  - ✓ Négocier un virage.
  - ✓ Choisir la position sur la chaussée :
  - ✓ en ligne droite, virage, en situation de croisement ou de dépassement ;
  - ✓ en tenant compte de la signalisation verticale et horizontale (marquages au sol, voies réservées...) ;
  - ✓ en intégrant les particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...).
- Franchir les différents types d'intersections :
- ✓ détecter et identifier le type d'intersection ;
  - ✓ évaluer la visibilité ;
  - ✓ adapter sa vitesse ;
  - ✓ respecter les règles relatives aux ordres de passage ;
  - ✓ s'arrêter, le cas échéant, et repartir ;
  - ✓ dégager une intersection.
- Changer de direction :
- ✓ avertir de son intention ;

- ✓ se placer. Tenir compte des particularités des autres véhicules, notamment les véhicules lourds (gabarit, angles morts...) ;
- ✓ adapter sa vitesse ;
- ✓ respecter les règles de priorité ;
- ✓ dégager l'intersection.

Séquence 3 : sensibilisation aux risques  
(durée : 1 heure)

Afin d'être pleinement bénéfique aux élèves, cette séquence doit être organisée entre les séquences 2 et 4 précitées.

Sont abordés les thèmes suivants :

- ✓ sensibilisation aux risques spécifiques à la conduite des cyclomoteurs et quadricycles légers à moteur et aux cas d'accidents les plus caractéristiques impliquant ces véhicules ;
- ✓ la vitesse et ses conséquences (équilibre, adhérence, force centrifuge, freinage) ;
- ✓ échanges sur les comportements par rapport au phénomène vitesse ;
- ✓ échanges sur les situations vécues en première partie de conduite en circulation.

## MOYENS PEDAGOGIQUES

### 1- Les salles de cours

Dans chaque bureau les candidats disposent :

- ✓ D'une salle de cours réservée exclusivement à la formation théorique avec des cours animés par des moniteurs diplômés
- ✓ D'une salle multimédia en accès libre pendant les heures d'ouverture
- ✓ D'un accès internet pour des cours sur notre site

### 2- Les fournitures pédagogiques

Chaque candidat possède au départ de la formation :

- ✓ Un livre de code
- ✓ Un livret d'apprentissage permettant de suivre l'évolution de la formation.

Chaque formateur tient à jour une fiche de suivi personnelle à chaque candidat, fiche qui permet de connaître la progression de formation.

### 3- Les méthodes pédagogiques

Les méthodes pédagogiques utilisées sont :

active, participative, traditionnelle, analytique, globale, fractionnée, interrogative, démonstrative...

Nos formateurs suivent le REMC (Référentiel pour l'Éducation à une Mobilité Citoyenne) et utilisent plusieurs moyens pédagogiques tels que :

- ✓ l'enseignement personnalisé
- ✓ l'adaptation au public concerné
- ✓ la dynamique de groupe

- ✓ l'enseignement individuel et collectif
- ✓ la démonstration
- ✓ les exemples
- ✓ la correction des fautes
- ✓ l'auto et la co-évaluation
- ✓ la conduite commentée
- ✓ la répétition
- ✓ la récapitulation...

La partie théorique est abordée sous forme de cours en salle et/ou cours sur internet, la partie pratique se déroule sur piste et en circulation.

#### 4- Les véhicules

Pour se former, nos candidats disposent de :

- ✓ Peugeot 2008 en boîte mécanique
- ✓ Peugeot boîte automatique
- ✓ Nissan Juke en boîte mécanique

#### 5- L'évaluation

Contrôle continu :

Au cours de la formation, des tests de connaissances et de capacités sont mis en place au fur et à mesure. Afin de disposer de repères, 4 grilles de progression accompagnent l'élève dans l'acquisition de ses compétences. Les compétences détaillent les savoirs comportementaux, techniques et environnementaux dont doit disposer l'élève conducteur au fur et à mesure de son évolution.

De même, pour chacun des objectifs, l'élève a la possibilité de mesurer ses capacités, motivations et limites par l'intermédiaire d'auto-évaluations mises à disposition sur chacune des 4 grilles.

Contrôle terminal :

Lorsque l'ensemble des compétences requises est validé, l'attestation est délivrée.

## LES INTERVENANTS

Sont des formateurs diplômés du BEPECASER (Brevet pour l'Exercice de la Profession d'Enseignant de la Conduite Automobile et de la Sécurité Routière).

## CRENEAUX HORAIRES POSSIBLES POUR LA PRATIQUE

Les horaires de formation sont déterminés à l'avance selon planning établi en accord avec le candidat et/ou le responsable de formation.

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00	8h00 - 12h00
13h30-19h30	13h30-19h30	13h30-19h30	13h30-19h30	13h30-19h30	13h00-17h00

## LIEUX DE FORMATION

Siège social	Reims	Bétheny
Place de la Gare 51420 Witry-Lès-Reims 03.26.07.09.25	1 rue Gerbert 51100 Reims 03.26.24.97.90	2 Place des Fleurs 51450 Bétheny 09.81.08.71.88

## VALIDATION

- ✓ Attestation de formation
- ✓ Attestation de validation des compétences requises
- ✓ Attestation de présence

Organisme de Formation	MARIUS FORMATION
Statut juridique	SARL
Numéro de Siret	384 443 552 00029
Numéro TVA	FR 863 844 435 52
Numéro d'existence	21-51-00030-51
Cade APE	8553Z
Numéro d'agrément	E 08 051 0316 0
Adresse siège social	Place de la Gare 51420 Witry-Lès-Reims
Téléphone	03.26.07.09.25
Mail	contact@marius-formation.com
Site	www.marius-formation.com